

avec beaucoup d'enthousiasme de remédier à la situation du logement au Canada. Il a été frustré et comme récompense il perd un poste élevé dans la vie publique.

Depuis deux heures cet après-midi, nous discutons de nombreux aspects de cette situation. Il y a deux aspects qui sont plus importants que les autres: la manière dont le gouvernement envisage la constitution et, ce dont on a à peine parlé, la réorganisation des ministères et le point de savoir s'ils peuvent aisément prendre des décisions. L'une des conséquences de la manière dont le premier ministre actuel (M. Trudeau) envisage le gouvernement est, semble-t-il, que le processus de décision est plus incommode qu'auparavant.

Nous avons entendu le premier ministre parler cet après-midi. Il a fait bonne contenance malgré la démission de cet important membre du Conseil privé. Mais une fois son discours terminé, monsieur l'Orateur, le corps était encore sur la scène, et le premier ministre aussi. Avec le ministre des Transports qui continuera à occuper un siège à la Chambre, le premier ministre se sentira un peu comme MacBeth, obsédé par le spectre de celui qu'il avait assassiné.

Le premier ministre ne nous a pas expliqué les divergences qu'il y a entre lui et le ministre des Transports. Aucune explication n'a été donnée et pourtant c'est là le véritable objet du débat. Si nous ne pouvons obtenir les renseignements à la Chambre des communes, il suffira d'examiner ce qui s'est passé au cours des derniers mois, de considérer les déclarations de ces deux hommes en dehors de la Chambre, pour avoir une bonne idée de ce qui s'est passé.

Le premier ministre a parlé des modifications proposées à la loi nationale sur l'habitation. C'est l'héritage que nous nous a laissé le ministre des Transports. J'ai écouté le premier ministre attentivement. Il semblait traiter de points précis du problème du logement, mais il ne s'attaquait pas au cœur du problème, qui se divise en deux parties: d'abord, le coût du logement et ensuite, les logements pour les gens à faibles revenus. Sur ces deux points capitaux, le gouvernement n'a pas été très heureux dans sa recherche de bonnes solutions.

Comme l'a dit le député de Vancouver-Kingsway (M^m MacInnis), le logement a constitué un portefeuille supplémentaire. Qu'est-ce que les divers ministres ont accompli? M. Nicholson a organisé une série de colloques d'un bout à l'autre du pays. Le très honorable M. Pearson a fait tenir une conférence fédérale-provinciale sur le logement, qui a été un des échecs les plus éclatants que nous ayons connus. A la suite des dernières élections, le ministre des Transports a été

chargé de cette tâche et a entrepris sans tarder des voyages à travers le pays comme président d'une commission d'étude.

La Commission d'étude a soumis son rapport, mais quels ont été les changements réels dans la politique du logement depuis les dernières élections? Un certain nombre de maisons privées supplémentaires ont été construites, grâce à une manne imprévue de 170 millions de dollars. Toutefois cet argent n'a pas été consacré à la construction de logements sociaux, mais à celle de maisons privées.

En second lieu, on a réduit la construction de logements sociaux pour des raisons sociologiques et autres, toutes déplorables. Le ministre des Transports a promis qu'il établirait des critères pour la construction d'ensembles de logements sociaux acceptables. On ne les connaît pas encore. La date limite était aujourd'hui. A ceux qui aimeraient se pencher en historiens sur ce cas assez intéressant, je signale le hansard de jeudi dernier où l'on trouve les paroles échangées à propos de ces critères. Mardi dernier j'ai demandé au ministre des Transports quand ces normes nous seraient communiquées. Il n'a pas répondu que ce serait à la fin de la semaine, mais assez bientôt.

Je pense que le ministre est vexé en partie parce qu'il n'a pu faire accepter ce critère. On avait annoncé la mise en chantier de deux groupes de logements sociaux à Ottawa. Je crois que ce sera opportun. Je souhaite qu'ils répondront aux attentes du ministre, mais ce n'est là qu'un début d'expérimentation en comparaison du grand problème d'envergure nationale.

Une des mesures touchant le logement propose plus de souplesse à l'égard des prêts hypothécaires de la LNH. L'intéressé pourra choisir entre un taux d'intérêt fixe pour une hypothèque à long terme ou une hypothèque à court terme, quitte à négocier après un délai de cinq ans aux taux d'intérêt courants à l'époque. Je prétends qu'on force les gens à risquer, à deviner ou les deux. Si n'importe qui ici avait pu deviner il y a cinq ans que la situation hypothécaire serait ce qu'elle est à présent, il aurait été horrifié. Il y a cinq ans personne ne prévoyait des hypothèques à 10 p. 100 d'intérêt ni des hypothèques de deuxième rang à près du double d'intérêt.

Ces quatre choses-là sont arrivées dans le domaine du logement depuis que le ministre des Transports a été nommé à la tête de la commission d'étude et a dû en répondre à la Société centrale d'hypothèques et de logement. On comprend que tout cela sente la déception à plein nez. Il y a d'autres éléments, bien entendu. Le gouvernement n'a pas tenu compte du rapport de sa Commission d'étude ni de sa proposition d'aller au fond du